



Syndicat National  
des Auteurs et  
des Compositeurs

Paris, le 12 février 2020

La Ligue des auteurs professionnels  
Madame Samantha Bailly  
Présidente  
[bailly.samantha@gmail.com](mailto:bailly.samantha@gmail.com)  
[presidence@ligue.auteurs.pro](mailto:presidence@ligue.auteurs.pro)  
[ca@auteurs.pro](mailto:ca@auteurs.pro)

Madame la présidente,

Je souhaite vous informer, ainsi que les membres de votre conseil d'administration, que le Snac s'exclut volontairement de la Ligue.

Il faut rappeler que notre conseil syndical avait décidé lors de sa réunion du 7 septembre 2018 de l'adhésion de notre syndicat comme membre fondateur de la Ligue des auteurs professionnels (LAP), ceci afin de pouvoir participer pleinement, de façon efficace et équilibrée aux travaux et conclusions de votre association.

Il semble malheureusement que les conditions d'un travail en bonne intelligence et collaboration n'aient pas pu être réunies puisque les représentants du Snac au sein de la Ligue n'ont, la plupart du temps, pas eu accès à différents documents qui ont constitué les éléments de base de certaines des positions défendues par cet organisme.

Plus grave, il apparaît désormais évident, y compris pour certains de nos interlocuteurs naturels (auteurs et/ou compositeurs, pouvoirs publics, presse) qu'il existe d'importantes divergences de vues sur un certain nombre de sujets.

Par ailleurs, certains représentants de la Ligue n'ont pas hésité, ces dernières semaines, à attaquer directement et personnellement le Snac, à mettre en cause sa représentativité ou l'action de certains de ses membres ou représentants.

Il est impossible dans ces circonstances, compte tenu d'attaques personnelles qui dépassent très sensiblement la liberté naturelle de ton et d'expression dans les échanges entre auteurs, que le Snac puisse continuer à apparaître comme faisant partie de la Ligue des auteurs professionnels, en tant qu'organisation.

Après un large débat et un vote à l'unanimité en date du 6 février 2020, le conseil syndical a donc pris acte de cette situation et en a tiré les conséquences en décidant que le Snac devait s'extraire du périmètre de la Ligue des auteurs.

Notre organisation et ses représentants souhaitent pouvoir continuer à travailler avec la Ligue sur certains sujets, mais dans le respect des différences d'appréciation et de position qui sont les siennes.

Nous vous prions de croire, Madame la présidente, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le président

  
Pierre-André Athané